



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## **SÉANCE SPÉCIALE DU 18 DÉCEMBRE 2000 À 16 HEURES**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2000
  
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2000
  
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER AU 15 DÉCEMBRE 2000
  
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 4.1 DÉJEUNERS CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT GRANBY-BROMONT
  
- 5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**
  - 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT L'ARTICLE 5 a) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 829-1999 INTITULÉ « RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN TARIF DE DÉPENSES DU CONSEIL, ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 558-87 »
  - 5.2 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU ZONAGE ET AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 700-91, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PROHIBER LES ÉTABLISSEMENTS DE PRODUCTION

## ANIMALE DANS LES ZONES A04-402 ET A05-508

- 5.3 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À A) MODIFIER LES CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE LOTISSEMENT ; B) D'ASSUJETTIR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE LOTISSEMENT À LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE PROMOTEUR CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À LA NÉCESSITER DE RÉALISER DE TRAVAUX MUNICIPAUX
- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À A) MODIFIER LES CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS DE CONSTRUCTION ; B) D'ASSUJETTIR L'ÉMISSION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION À LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE PROMOTEUR CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À LA RÉALISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX
- 5.5 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE LA VILLE DE BROMONT D'UNE SOMME DE TROIS CENT MILLE POUR LE PORTER À HUIT CENT MILLE
- 5.6 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC LA RUE GIGUÈRE

## **6. RÈGLEMENT**

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 840-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2001 »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 841-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT CRÉANT UNE RÉSERVE FONCIÈRE POUR FINANCER DES RÉPARATIONS D'INFRASTRUCTURES RELIÉES À L'ALIMENTATION, AU TRAITEMENT ET À LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE »

## **7. AFFAIRES COURANTES**

- 7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT DE VENTE DES LOTS 1061 ET 1966 DU CADASTRE DE BROMONT

- 7.2 DEMANDE DE MODIFIER LA LIMITE DE VITESSE, ROUTE 241
  - 7.3 DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'IMMEUBLE SITUÉE AU 67, RUE DE PONTIAC
  - 7.4 PROCLAMATION DE LA SEMAINE DU RECENSEMENT
  - 7.5 COTISATION ANNUELLE DE LA VILLE DE BROMONT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
  - 7.6 COTISATION ANNUELLE DE LA VILLE DE BROMONT À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS
  - 7.7 DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE, BOULEVARD DE BROMONT
  - 7.8 DEMANDE D'APPUI DE MONSIEUR MAURICE LANGLOIS, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX RELATIVEMENT AU POSTE VACANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, RÉGION MONTÉRÉGIE
  - 7.9 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR « L'OPÉRATION SKATE PARKS »
  - 7.10 ÉTUDE, FUSION MUNICIPALE
  - 7.11 ENTENTE, PARCOURS DU VIEUX VILLAGE
  - 7.12 RÈGLEMENT DE LA CONTESTATION D'ÉVALUATION DES RÔLES 1999, 2000-2001 D'IBM CANADA LIMITÉE
- 8. AFFAIRES DU PERSONNEL**
- 8.1 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LE SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE BROMONT (CSN) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 27.01
  - 8.2 MODIFICATION DE L'ARTICLE 18 DES POLITIQUES ET CONDITIONS DE TRAVAIL RÉGISSANT LES EMPLOYÉS CADRES ET NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE BROMONT
  - 8.3 RÉMUNÉRATION DES CADRES
  - 8.4 MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE MONSIEUR ANDRÉ BENOÎT ET LA VILLE DE BROMONT
- 9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 9.1 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 22 NOVEMBRE 2000
  - 9.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ INTERMUNICIPAL DE LA COUR COMMUNE DE WATERLOO TENUE LE 30 NOVEMBRE 2000
  - 9.3 DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 00.12.05.1 DE LA VILLE DE WATERLOO CONCERNANT L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
  - 9.4 DÉPÔT DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2000-570 DE LA VILLE DE FARNHAM CONCERNANT À L'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
- 10 INFORMATIONS SUR LES REGROUPEMENTS MUNICIPAUX**
  - 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
  - 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.